



# Projet associatif

## du Groupe Mammalogique Breton (2015-2025)

### L'objectif

Le Groupe Mammalogique Breton est une association de protection des mammifères sauvages et de leurs habitats qui agit en Bretagne administrative et en Loire-Atlantique (zone géographique dénommée ici : Bretagne). L'association inscrit son action dans un cadre plus global de « protection de la nature » : lutte contre les pollutions, le réchauffement climatique, la destruction des milieux naturels, la surexploitation des ressources... Le GMB se consacre principalement aux mammifères terrestres mais ne s'interdit pas de contribuer aux actions envers les mammifères marins si leur protection venait à l'exiger, en collaboration avec les associations dédiées.

Au-delà de la conservation des populations existantes, l'objectif de l'association est d'anticiper la reconquête du territoire par tous les mammifères sauvages autochtones, présents ou susceptibles de se (ré)installer, et de favoriser leur cohabitation harmonieuse avec l'Homme. Les travaux d'étude ne sont que des moyens au bénéfice de la protection des espèces.

### Les valeurs

L'esprit associatif de la loi de 1901 constitue le fondement du GMB qui n'a aucun objectif lucratif.

L'action du GMB est guidée par le respect de la vie sauvage, les valeurs humanistes, la convivialité et l'indépendance. Soucieux de l'éthique, il utilise les moyens d'expertise les moins perturbants possibles pour les populations de mammifères et leur environnement.

Son fonctionnement et ses actions doivent être en cohérence avec ses valeurs et objectifs, que cela concerne les relations entre les membres de la structure, les conditions de travail des salariés et des stagiaires, les conditions de participation des bénévoles, les modes de consommation ou de déplacement... Dans le même esprit, l'association travaille avec des partenaires techniques et financiers, publics ou privés, ayant des valeurs compatibles avec les siennes et lui permettant de rester indépendante dans le choix de ses actions et moyens.

Il faut maintenir les conditions permettant à tout un chacun de rejoindre le GMB (prix de l'adhésion, démocratie interne...).

## Les moyens

**Moyens humains.** Les orientations du GMB et leur mise en œuvre sont assumées en commun par les bénévoles et les salariés.

**Financement.** La protection de la Nature, bien commun, est pour le GMB de la responsabilité des habitants et des pouvoirs publics. Le GMB doit donc continuer à solliciter prioritairement les collectivités territoriales, l'Etat et l'Europe pour financer ses actions. L'association se laisse toutefois la possibilité de recueillir des fonds privés (fondations, mécénat, entreprises...).

Concernant les mesures compensatoires<sup>1</sup>, le GMB doit être méfiant : elles peuvent, dans certains cas, avoir un effet pervers et permettre la destruction d'habitats. Si le GMB les juge acceptables, le suivi de leur mise en œuvre peut être effectué par l'association contre rémunération.

**Autres partenariats.** Le GMB travaille avec les autres associations régionales de protection de la Nature et d'éducation à l'environnement, en favorisant les actions collectives. Il collabore aussi à des travaux nationaux ou internationaux nécessaires à la protection des espèces et de leurs habitats. L'association poursuit ses échanges avec tous les secteurs d'activités pouvant avoir un impact sur les mammifères et leurs habitats (agriculture, routes, forêt, bâtiment...) ainsi qu'avec les usagers de la nature (chasseurs, pêcheurs, promeneurs...). Le lien avec les mondes universitaire et scientifique doit être développé.

Pour renforcer son action, le GMB adhère à des fédérations ou associations en lien et en cohérence avec son projet. Ponctuellement, il peut apporter son soutien financier à des actions collectives (dépôt de plainte, achat de site...).

Le GMB peut participer à des actions sur des sujets non strictement mammalogiques mais qui pourraient indirectement porter atteinte aux mammifères (pesticides, espèces invasives, nucléaire...).

---

<sup>1</sup> Les mesures compensatoires ont pour objet d'apporter une contrepartie aux effets négatifs notables, directs ou indirects, du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits (Article R122-14 du code de l'Environnement).

## Les 4 axes de travail

L'action du GMB se structure autour de 4 axes :

**Connaître.** Le GMB réalise des suivis d'espèces et des études (fondamentales ou appliquées). Il diffuse les connaissances acquises et apporte ses conseils pour la prise en compte des mammifères dans les politiques publiques ou des projets privés. Le GMB peut fournir aux bureaux d'études des synthèses de données mais pas de données brutes. Si nous estimons qu'un projet est nocif pour la nature (comme les grands projets inutiles), nous refusons toute collaboration et participons à la contre expertise citoyenne (type Naturalistes en Lutte).

**Protéger.** Le GMB développe un réseau de sites à enjeux mammalogiques où il met en place des outils et des expérimentations pour assurer une bonne gestion des espaces et la cohabitation avec l'Homme, ceci de manière pérenne. La maîtrise foncière fait partie des priorités : le GMB incite les collectivités à se porter acquéreur et peut l'être lui-même. A défaut, des conventions seront mises en place. En parallèle, l'association travaille à rétablir ou maintenir la circulation des espèces (corridors et flux migratoires) garante de leur adaptation aux changements globaux.

Le GMB conseille les gestionnaires des milieux naturels et les acteurs de l'aménagement du territoire pour une prise en compte des mammifères. Il incite les particuliers et les collectivités à avoir des pratiques favorables à la nature. L'association s'implique dans les grands projets d'aménagement du territoire, à partir du moment où ces politiques sont cohérentes et efficaces. Le GMB doit être un lanceur d'alerte quand les intérêts des mammifères sont menacés.

**Former.** Le GMB forme des naturalistes à la protection et l'étude des mammifères afin de poursuivre et relayer son action. Il dispense également des formations pratiques à l'intention des techniciens de l'environnement pour une meilleure prise en compte des mammifères sauvages.

**Sensibiliser.** Le GMB mène ses propres actions de sensibilisation (sites Internet, animations, plaquettes...) et il développe des partenariats et des formations en direction d'autres structures susceptibles de prolonger l'action de sensibilisation.

## Les perspectives

**Stopper l'érosion de la biodiversité mammalogique.** Le GMB continuera à œuvrer pour les mammifères semi-aquatiques et les chauves-souris. L'action sur

les micromammifères sera amplifiée et développée (en particulier celle visant le Campagnol amphibie, le Lérot, le Muscardin et la Crossope aquatique).

Longtemps négligées, les espèces dites « communes » feront l'objet d'une grande attention. Aussi, nos projets porteront sur les espaces urbains et périurbains, en collaboration avec les collectivités locales. Une surface très importante du territoire breton étant dédiée à l'agriculture, et celle-ci étant en mutation profonde, le GMB développera également des partenariats avec les agriculteurs et leurs représentants.

Les actions engagées sur les zones humides, les milieux aquatiques, les forêts et les milieux littoraux seront poursuivies. Des connaissances devront être acquises sur les Carnivores et le GMB restera attentif à la situation des Ongulés et des Lagomorphes, sans pour autant s'investir dans leur gestion pour le moment.

La nature n'est pas figée, les populations évoluent. Il faut en effet s'attendre à l'arrivée spontanée d'espèces aujourd'hui absentes. Le GMB sera également attentif au développement des mammifères invasifs et à leur régulation. Dans tous les cas, il se devra d'être en mesure de donner aux autorités et à la population une information rationnelle et scientifique fiable au-dessus de tout intérêt privé.

Enfin, il lui faudra trouver les moyens humains et financiers pour être présent de façon accrue dans les lieux où la cause des mammifères doit être défendue et où sont débattus l'aménagement du territoire, la réglementation ou la gestion des espèces.

### **Maintenir la bonne dynamique associative.**

La force du GMB repose sur son réseau de bénévoles. C'est pourquoi il faudra continuer à proposer une vie associative riche en événements (Journée des Mammifères, opérations coordonnées de prospection...), en formations et en échanges (bulletins de liaison, comptes-rendus, site Internet, disponibilité des salariés...).

Le bon fonctionnement actuel entre bénévoles, administrateurs et salariés devra être maintenu en conservant un équilibre, une bonne communication et une répartition harmonieuse des tâches. Il faudra que la structure salariale soit suffisante pour couvrir géographiquement l'ensemble du territoire d'étude et mener à bien les objectifs de l'association, quitte à la renforcer. Le nombre d'adhérents devra nous permettre de rester une structure représentative tout en conservant une taille raisonnable. La dimension humaine (convivialité et engagement) et la compétence naturaliste font la force du Groupe Mammalogique Breton. Il faudra les entretenir.